

**BENEDICTINES DE LA BRUYERE**

**fondées au XIIe siècle**

H 764 Documents épars ..... 1333-1760  
(Liasse) - 5 pièces, parchemin ; 16 pièces, papier.

- Etat des dîmes du monastère de la Bruyère : ce mémoire dressé en 1648 donne l'analyse de divers titres de 1333, 1509, 1580, 1604 et 1613.
- Minute abrégée de deux transactions, l'une de 1353, l'autre de 1379, passées entre les religieuses de la Bruyère et le chapitre de Saint-Jean de Lyon, sur la justice et les dîmes.
- Sentence du juge de la terre de Villars, de 1470, donnée au profit de la maison de la Bruyère contre frère François de Rougemont, prieur du lieu, à propos de la jouissance de la dîme de la Pérouze.
- Accord pour le partage de la dîme d'Ambérieu passé en 1550 entre la Bruyère, Thomas Clémencin et Barthélemy Chevallier pour la perception de la dîme d'Ambérieu ;
- autre accord de 1588 ; nouvel accord sur le même sujet en 1604 avec le curé d'Ambérieu ;
- autre pareillement en 1604 sur le même sujet, avec le chapitre de Saint-Just de Lyon
- Déclaration des biens, fonds, dîmes et revenus de la Bruyère, 1610.
- Projet d'union du monastère de la Bruyère au monastère de Blyes, 1670.
- Baux de prés sur Ambérieu, 1694.
- Bornages des dîmes 1743, 1745.
- Annexion de la Bruyère au chapitre noble des chanoinesses-comtesses de Neuville en même temps que Blyes, 1755 : comptes de l'économé à ce sujet.
- Différents baux et cens des fonds et dîmes de la maison.